

## DROIT

17 janvier 2019

### Plan d'action

Ce plan d'action tient compte des recommandations formulées par les experts de l'AEQES, du plan stratégique 2016-2020 de l'ASBL EPHEC ainsi que des objectifs du département DROIT fixés pour l'année académique 2018-19 qui ont été élaborés et présentés aux équipes enseignantes lors d'une réunion en début d'année académique. La mise en œuvre du plan stratégique de l'ASBL EPHEC a en effet amené la Haute École à identifier des objectifs prioritaires pour l'année académique 2018-2019 et ces derniers ont ensuite été déclinés en objectifs spécifiques pour chaque département.

Afin de démontrer les liens entre ces différents éléments, ce document est structuré de la manière suivante. Les objectifs prioritaires de l'ASBL EPHEC pour l'année académique 2018-2019 sont d'abord présentés sur base des trois axes du plan stratégique 2016-2020. Ensuite, les objectifs prioritaires propres au Département Droit pour l'année académique 2018-2019 sont déclinés pour les trois axes stratégiques. Ensuite, les solutions spécifiques envisagées - dès cette année 2018-19 - en réponse aux recommandations et points d'attention relevés dans le rapport d'évaluation sont mises en avant. Enfin, le plan d'action proposé par le bachelier en droit sera détaillé sur base des cinq critères de référence de l'agence AEQES.

## Table des matières

<b>1. Objectifs prioritaires pour l'ASBL EPHEC pour l'année académique 2018-2019 qui découlent du plan stratégique 2016-2020.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectifs prioritaires du Département Droit pour l'année académique 2018-2019, en lien avec les axes stratégiques .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Solutions spécifiques envisagées dès l'année 2018-19 en réponse aux recommandations et points d'attention relevés dans le rapport d'évaluation .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Plan d'action.....</b>	<b>7</b>
<b>4.1. La gouvernance et la politique qualité.....</b>	<b>7</b>
<b>4.2. La pertinence du programme d'études .....</b>	<b>9</b>
<b>4.3. La cohérence interne du programme d'études .....</b>	<b>10</b>
<b>4.4. L'efficacité et l'équité du programme d'études .....</b>	<b>12</b>
<b>4.5. La réflexivité et l'amélioration continue .....</b>	<b>13</b>

## 1. Objectifs prioritaires pour l'ASBL EPHEC pour l'année académique 2018-2019 qui découlent du plan stratégique 2016-2020

<b>Axes du plan stratégique</b>	<b>Objectifs prioritaires pour 2018-2019 (Haute École)</b>
<i>Axe 1 : Collaborer pour garantir une formation d'excellence</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement dans toutes les formations de soft et hard skills génériques et de compétences à l'international</li> <li>• Sensibilisation RSE et hackathon de fin octobre 2018</li> <li>• Préparation de 2 nouvelles formations               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Demande d'ouverture du bachelier en e-business à LLN</li> <li>○ Demande d'habilitation pour la création du bachelier de spécialisation en business data analysis en codiplomation HE EPHEC, EPHEC EPS et HE Léonard de Vinci</li> </ul> </li> </ul>
<i>Axe 2 : Renforcer notre positionnement pédagogique et développer une pédagogie ouverte, différenciée et entrepreneuriale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences pilote de modularisation des activités d'apprentissage</li> <li>• En fonction des résultats de la cartographie et des EEE transversaux garantir l'adéquation de l'offre d'enseignement avec la promesse pédagogique (3P, Ouverte, Entrepreneuriale, Différenciée)</li> <li>• Renforcer la coordination pédagogique et qualité</li> <li>• Suivi des audits AEQES</li> </ul>
<i>Axe 3 : Favoriser le développement et l'épanouissement professionnel des collaborateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des bilans de compétences par départements et mettre sur pied des plans de formation</li> <li>• Rendre explicite pour tous le modèle de management distribué et les axes stratégiques suivis</li> <li>• Mettre en œuvre le plan d'actions suite à l'audit de communication interne</li> </ul>

## 2. Objectifs prioritaires du Département Droit pour l'année académique 2018-2019, en lien avec les axes stratégiques

<b>Axes du plan stratégique</b>	<b>Objectifs prioritaires pour 2018-2019 (Bachelier en Droit)</b>
<i>Axe 1 : Collaborer pour garantir une formation d'excellence</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin d'amener les étudiants à développer des soft et hard skills, plusieurs initiatives sont menées au sein du département parmi lesquelles la participation au concours Eloquentia, une préparation aux entretiens d'embauche encadrée par une professionnelle du recrutement, des simulations de débat animées par l'ASBL Parlement Jeunesse et un bilan individuel des soft skills de l'étudiant dès la première année.</li> <li>• Dans la lignée de la démarche de sensibilisation RSE et du hackathon de fin octobre 2018, des professeurs du département participent à l'organisation d'une journée Cactus qui propose de rassembler la communauté EPHEC autour d'enjeux environnementaux, sociaux, économiques, ...</li> <li>• Afin d'adapter la formation proposée aux besoins futurs en compétences pour le métier de juriste : proposition d'ouverture d'un quatrième cours à choix au bloc 3 « le monde numérique » à côté du « monde civil et pénal », « secteur public » et « monde de l'entreprise » déposée au conseil pédagogique</li> </ul>
<i>Axe 2 : Renforcer notre positionnement pédagogique et développer une pédagogie ouverte, différenciée et entrepreneuriale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet pilote de modularisation de cours de langues au bloc 3</li> <li>• Exploitation des résultats de la cartographie et des EEE transversaux pour pouvoir adapter et renforcer le positionnement pédagogique</li> <li>• Création d'un poste temps-plein consacré à la coordination pédagogique et qualité</li> </ul>
<i>Axe 3 : Favoriser le développement et l'épanouissement professionnel des collaborateurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application bisannuelle des entretiens de bilan et de développement professionnel des collaborateurs</li> <li>• Organisation d'entretiens d'évaluation des nouveaux collaborateurs (deux fois la première année d'entrée en fonction et une fois la deuxième année)</li> <li>• Amélioration de la formation des nouveaux engagés à travers une soirée de rencontre et d'information et à travers une formation à la prise en main des outils principaux utilisés au sein de la Haute École.</li> <li>• Formations et accompagnement proposés par le service techno-pédagogique</li> </ul>

### **3. Solutions spécifiques envisagées dès l'année 2018-19 en réponse aux recommandations et points d'attention relevés dans le rapport d'évaluation**

- **Le comité des experts recommande d'élargir l'accès aux bases de données juridiques payantes au moins sur le site.**

Depuis le 15 septembre 2018, les étudiants peuvent sur le site, en permanence et avec un nombre d'accès illimité, consulter la bibliothèque juridique numérique Stradalex. Ils ont ainsi accès :

- aux codes Larcier et Bruylant ;
- à toutes les revues éditées par Larcier et Bruylant ;
- au répertoire notarial ;
- et à une trentaine de manuels achetés par l'EPHEC.

En outre, ils ont accès à ce même contenu en dehors de l'EPHEC, gratuitement, 10 semaines par an.

- **Le comité des experts avait pointé une faiblesse en matière de recherche.**

Depuis le 15 septembre 2018, un projet de recherche a été lancé en droit de la famille. Un groupe de 14 étudiants travaille, sous la supervision de Michaël Mallien (Docteur en sciences juridiques), sur des sujets de TFE dans l'idée de publier à termes de deux ans un ouvrage du type actualités en droit de la famille.

- **Le comité des experts recommande la collaboration avec d'autres départements de la Haute École.**

Un projet de TFE interdisciplinaire impliquant des étudiants de 5 départements de la Haute Ecole a démarré le 15 septembre 2018 et un étudiant du bachelier en Droit y participe. De plus, dans le cadre de la mise à jour des connaissances juridiques, les professeurs du département Droit travaillent en constante collaboration avec les professeurs des autres départements, ce qui est renforcé par le fait qu'ils partagent par ailleurs le même espace de travail. Enfin, la proposition d'un quatrième cours à choix intitulé « le monde numérique » est déposée au conseil pédagogique. Cette proposition se construit sur une collaboration étroite avec le département e-business où les étudiants des deux bacheliers seraient amenés à travailler ensemble à un projet commun. Le titulariat du cours à choix serait confié à un professeur commun aux deux bacheliers qui est également porteur du projet.

- **Le comité des experts recommande un travail de réorganisation ou de nettoyage du « portail des applications » afin de le rendre plus intuitif et de mieux structurer l'information.**

Un poste temps-plein de responsable communication vient d'être créé, notamment en vue de repenser le portail des applications et de participer à un projet collaboratif d'amélioration de l'intranet impliquant notamment le responsable informatique de la Haute École et une étudiante du programme e-business. Par ailleurs, la Haute École a fait le choix de migrer sur un nouveau *learning management system* et l'ensemble des cours devraient être proposés sur la plateforme Moodle en remplacement du campus virtuel actuel à l'horizon de septembre 2018. Enfin, il est prévu d'y proposer un cours transversal centralisant l'ensemble des ressources utiles aux étudiants inscrits au bachelier en droit.

- **Le comité des experts recommande de davantage sensibiliser les étudiants actuels à l'existence et à la valeur ajoutée d'un réseau alumni afin de lancer une dynamique d'affiliation au réseau existant actuellement trop peu connu.**

Une équipe alumni composée d'anciens élèves s'est créée et a rédigé un plan stratégique en vue de soutenir le développement professionnel des étudiants en accord avec les principes de la Haute École. Par ailleurs, un événement organisé le 12 février 2019 par le Département Droit permettra de rassembler des étudiants, des anciens diplômés, des maîtres de stage et des employeurs potentiels autour d'une conférence sur la réforme du code civil.

- **Le comité des experts recommande de veiller pour les travaux de fin d'études à ce que les sources consultées pour les étudiants soient diversifiées.**


Afin de faciliter l'accès à des sources pertinentes et variées, le Département Droit met une bibliothèque numérique à disposition des étudiants et travaille à la mise en place d'activités de recherche en bibliothèque encadrées par les professeurs.

- **Le comité des experts avait souligné le problème de manque d'espaces de travail pour les étudiants.**

La Haute École s'est engagée dans un projet de réaménagement des espaces communs du rez-de-chaussée et de la mezzanine du bâtiment actuel en vue d'accroître les espaces de travail mis à disposition des étudiants. Par ailleurs, un projet d'extension à travers la création d'un bâtiment commun avec un autre établissement d'enseignement supérieur qui serait doté d'un *learning center* sur le site de Woluwe est actuellement étudié.


## 4. Plan d'action

### 4.1. La gouvernance et la politique qualité

Recommandations	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s) prévue(s)	Résultats attendus	Indicateurs
Insister sur l'utilisation systématique des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) auprès de ces derniers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un des objectifs du conseil pédagogique de cette année académique 2018-19 est d'exploiter les résultats des EEE, une enquête transversale a été réalisée en mai 2018 auprès de tous les bacheliers et pour toutes les unités d'enseignement afin d'augmenter la valeur ajoutée du présentiel et de vérifier l'adéquation de notre offre d'enseignement avec les attentes des étudiants notamment, en termes de pédagogie Pratique, Professionnalisante, de proximité, ouverte, collaborative et entrepreneuriale.</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrices de catégorie</li> <li>Directeurs de département</li> <li>Conseil pédagogique</li> <li>Coordinatrice pédagogique</li> <li>Professeurs</li> </ul>	 Décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter le taux de réponse et la qualité des informations récoltées via les EEE</li> <li>Analyser les problèmes d'apprentissage rencontrés par les étudiants afin de leur fournir un soutien pédagogique plus adapté à leurs profils</li> <li>Compléter les résultats de la cartographie</li> <li>Améliorer la qualité des enseignements</li> <li>Améliorer la qualité des apprentissages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réponse aux EEE</li> <li>Taux de réussite par unités d'enseignement et/ou activités d'apprentissage</li> <li>Nombre d'évaluations réalisées de manière individuelle par les professeurs</li> </ul>


	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par ailleurs, des outils d'évaluation des enseignements ont été mis à disposition des enseignants afin de les systématiser.</li> <li>En outre chaque enseignant est amené à rendre compte des résultats obtenus lors d'un entretien de bilan et de développement professionnel bi-annuel.</li> <li>Les étudiants y sont également sensibilisés par l'intermédiaire du conseil des étudiants (CHE<sup>2</sup>)</li> </ul>					
<b>Renforcer la dimension intégrée des cours à choix, qui constitue une excellente initiative pédagogique en l'étendant par ailleurs au cours « secteur public »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail de réflexion collective et transversale entre les quatre professeurs de l'option qui aboutit à la proposition de 5 thématiques à travailler par les étudiants</li> <li>Accompagnement des étudiants par les quatre professeurs</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les quatre professeurs de l'option</li> </ul>	 Janvier 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la dimension intégrée des cours à choix</li> <li>Travaux intégrés présentés devant un jury composé des quatre professeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats des travaux</li> </ul>
<b>Simplifier fortement l'intranet étudiant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement d'un responsable de communication</li> <li>Choix d'un nouvel outil pour l'intranet étudiant</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice-Présidente</li> <li>Responsable du service informatique</li> </ul>	 Janvier 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'utilisation de cet outil plus moderne et plus « responsive »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de satisfaction des usagers</li> </ul>





Clarifier le rôle des étudiants dans les différents organes ainsi que le mode d'élection des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de rencontres mensuelles entre les représentants du CHE2 et la direction</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Collège de direction</li> <li>CHE2</li> </ul>	 Octobre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarifier le rôle des étudiants dans les différents organes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de participation des représentants du CHE2</li> </ul>
--	---	--	--	--	---	---



## 4.2. La pertinence du programme d'études

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s) prévue(s)	Résultats attendus	Indicateurs
Réfléchir à un ou plusieurs domaines dans lesquels l'EPHEC servirait de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de juristes pragmatiques capables d'être opérationnels sur le marché de l'emploi dès leur diplomation</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs de département</li> </ul>	Juin/Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter l'employabilité de nos juristes pragmatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'employabilité des nos juristes pragmatiques</li> </ul>
Encourager les collaborations avec d'autres Hautes Ecoles ou facultés de Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une veille des colloques organisés et communication de l'information au corps professoral</li> <li>Négociation en cours pour un nouveau projet de bi-diplomation avec un établissement d'enseignement supérieur néerlandophone</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs de département</li> <li>Professeurs du département</li> <li>Bureau des relations internationales</li> </ul>	Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborations avec d'autres Hautes Ecoles ou facultés de Droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de formations suivies</li> <li>Nombre de colloques suivis et/ou animés par nos professeurs</li> <li>Signature d'une convention de bi-diplomation</li> <li>Nombre de bi-diplomations</li> </ul>


<b>Expliquer dans les écoles secondaires la spécificité du bachelier en Droit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement d'un responsable de communication</li> <li>Participation aux soirées CIO</li> <li>Participations aux salons SIEP</li> <li>Organisation des JPO</li> <li>Accueil des étudiants du secondaire dans le cadre de cours ouverts</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs de département</li> <li>Professeurs du département</li> <li>Responsable de la communication</li> </ul>	 Septembre 2018  Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du nombre d'étudiants inscrits directement après l'obtention du CESS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étudiants inscrits</li> <li>Nombre de primo arrivants directement après l'obtention du CESS</li> </ul>
---	---	-----	--	---	---	--

### 4.3. La cohérence interne du programme d'études

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s) prévue(s)	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Maintenir/renforcer le travail en équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des enseignements qui font l'objet de travaux de groupe</li> <li>Equilibre entre travaux de groupe et travaux individuels</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs de département</li> <li>Professeurs du département</li> </ul>	 Septembre 2018  Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equilibre entre le travail individuel et collectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réussite individuel</li> </ul>
<b>Veiller à ce que l'apport individuel soit bien évalué même dans un travail de groupe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Part d'évaluation individuelle dans les travaux de groupe</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeurs du département</li> </ul>	 Septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equilibre dans l'évaluation individuelle et collective</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réussite individuel</li> </ul>

				Juin 2019		
<b>Réfléchir au système des multiples de 5 ECTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des grilles de la formation au regard de ce critère</li> </ul>	*	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrices de catégorie</li> <li>Directeurs de département</li> <li>Professeurs du département</li> <li>Conseil pédagogique</li> </ul>	 Février 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de crédits ECTS équilibré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Décision ou non de modifier les grilles de la formation</li> </ul>
<b>Maintenir l'accent sur le présentiel tout en le rendant attrayant et interactif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de classes inversées et d'autres méthodes pédagogiques innovantes</li> <li>Mise à disposition d'outils pédagogiques attrayants (t.q. Wooclap, ...)</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directeurs de département</li> <li>Professeurs du département</li> <li>Conseil pédagogique</li> </ul>	 Septembre 2018  Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentiel plus important</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'absentéisme</li> <li>Nombre d'outils pédagogiques attrayants exploités en présentiel</li> </ul>
<b>Veiller pour les TFE à ce que les sources consultées soient diversifiées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facilitation de l'accès à des sources pertinentes et variées</li> <li>Mise en place d'activités de recherche en bibliothèques encadrées par les professeurs</li> <li>Mise à disposition d'une bibliothèque numérique</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeurs du département</li> <li>Cellules TFE</li> </ul>	 Septembre 2018  Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>TFE de meilleure qualité tant à l'écrit qu'à l'oral</li> <li>Meilleur taux de réussite pour les TFE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réussite TFE</li> <li>Nombre activités de recherche en bibliothèques réalisées</li> <li>Nombre de consultation de la bibliothèque numérique</li> </ul>

#### 4.4. L'efficacité et l'équité du programme d'études

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s) prévue(s)	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Mettre en place une politique ciblée à l'égard des étudiants économiquement défavorisés (gratuité tutorat, blocus encadré, service cours)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Révision des aides octroyées dans le cadre du conseil social</li> <li>● Amélioration de la communication concernant le tutorat</li> <li>● Mise en place d'un « challenge langues » pour les étudiants du bloc 1</li> <li>● Révision de l'organisation du service presse</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conseil social</li> <li>● Directeur de département</li> <li>● Responsable du SAR</li> <li>● Task forces langues du bloc 1</li> <li>● Directrice des services généraux</li> </ul>	Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Augmentation du nombre d'étudiants tutorés</li> <li>● Octroi d'aides sociales plus ciblées</li> <li>● Amélioration du taux de réussite en langues du bloc 1</li> <li>● Processus de commande, de production et de distribution des supports de cours amélioré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'étudiants tutorés</li> <li>● Aides sociales ciblées</li> <li>● Taux de réussite des langues du bloc 1</li> <li>● KPI Presse</li> </ul>
<b>Élargir l'accès aux bases de données juridiques payantes au moins sur le site ; cibler le choix de revues (papier ou dans le cadre des packages).</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en place d'un accès élargi à la bibliothèque juridique numérique Stradalex sur et en dehors du site</li> <li>● Mise en place d'un projet de département pour diffuser sur l'intranet l'information commune à tous les bacheliers</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Directeurs de département</li> <li>● Administratrice déléguée</li> <li>● Professeur du département</li> </ul>	 Septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Accès élargi</li> <li>● Augmentation du confort de travail des étudiants</li> <li>● Augmentation de la qualité des travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Taux de réussite B1, B2, B3</li> <li>● Moyenne des TFE</li> <li>● Nombre de consultation de la base de données</li> </ul>

<b>Assurer un espace aux étudiants où ils puissent étudier leurs cours au calme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de création d'un nouveau bâtiment et d'un <i>learning center</i></li> <li>Projet d'aménagement du bâtiment existant</li> </ul>	***	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pouvoir organisateur, Administratrice déléguée</li> </ul>	Septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du confort de travail des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de m<sup>2</sup> supplémentaires</li> </ul>
<b>Mettre les syllabus de base dans le campus virtuel (sous forme protégée)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision de l'outil Campus virtuel</li> <li>Révision du processus « presse »</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice des services généraux</li> <li>Responsable du service informatique</li> </ul>	Septembre 2019 Septembre 2019 à septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du confort de travail des étudiants</li> <li>Accessibilité des syllabi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de consultation des documents sur les nouvelles plateformes d'apprentissage</li> </ul>
<b>Étudier les synergies avec les sections économiques afin d'alléger les tâches du personnel du département droit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche d'équilibre permanent dans les tâches du personnel de la Haute Ecole</li> </ul>	**	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directrice de catégorie</li> <li>Directrice de département</li> </ul>	Septembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equilibre des tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'étudiants encadrés pour 1 ETP</li> </ul>

#### 4.5. La réflexivité et l'amélioration continue

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s) prévue(s)	Résultats attendus	Indicateurs
<b>Donner des priorités au plan d'action et formuler une échelle dans le temps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir supra</li> </ul>	***	Voir supra	Voir supra	Voir supra	Voir supra

<p><b>Organiser formellement le suivi</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Prise en compte et suivi des actions décrites en amont dans les différents conseils (conseil social, conseil pédagogique, ...) et réunions de département et d'équipes</li> <li>● Identification d'un responsable pour chaque action, évalué sur ses actions dans des entretiens périodiques de développement professionnel</li> <li>● Dépôt de rapport d'activités sur l'intranet par le responsable de l'action</li> </ul>	<p>***</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Directrice-Présidente</li> <li>● Directrice de catégorie</li> <li>● Directrice de département</li> <li>● Coordinatrice qualité</li> </ul>	<p>Voir supra</p>	<p>Réalisation du suivi du plan d'actions</p>	<p>Voir supra pour chacune des actions</p>
<p><b>Poursuivre le système d'enquête et/ou de questionnaires auprès des étudiants (nouveaux et anciens) pour disposer de données quantitatives et qualitatives touchant à la vie de l'étudiant dans son ensemble au sein de l'institution.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Exploitation des résultats des EEE en lien avec les besoins de la formation en Droit</li> </ul>	<p>***</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Directeur de catégorie</li> <li>● Directeur de département</li> <li>● Coordinatrice Qualité</li> </ul>	<p>Septembre 2019 à Septembre 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Résultats des EEE spécifiques au bachelier en Droit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Données quantitatives et qualitatives relatives à la vie de l'étudiant et du cursus dans le bachelier en Droit</li> </ul>



N. ROUGE

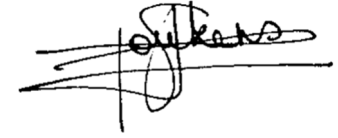
Directrice de la catégorie économique



C. MALCORPS  
Directrice-présidente



H. PAULIS-VANNESTE  
Directrice du département droit



S. POUKENS-RENWART  
Coordinatrice Pédagogique et Qualité